Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 94 (1968)

Heft: 12: SIA spécial, no 2, 1968: Les problèmes des ingénieurs dans le

monde

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Traité de Thermocinétique impulsionnelle, par F. M. Camia, docteur es sciences, ingénieur au CNRS. Paris, Dunod, 1967. — Un volume 16×25 cm, xxv + 282 pages, 73 figures, 2 hors-texte, 15 tableaux. Prix: relié, 86 F.

Ce traité de thermocinétique impulsionnelle présente une méthode efficace de calcul. Il représente la synthèse des publications personnelles de l'auteur, qui y ajoute des développements inédits ; l'idée d'un facteurimpulsion permet une formulation simple des équations et conduit à la solution de problèmes réputés jusqu'ici comme pratiquement inaccessibles en régime variable.

Dans ce traité, plusieurs chapitres sont consacrés au mur homogène d'épaisseur finie; ainsi une terminologie est-elle fixée des notions utiles précisées, comme celles de signal, de créneau, de programmation, de topologie

thermique, de températures relatives.

Après cela, la progression devient de plus en plus rapide. Toujours dans les perspectives d'un milieu matériel isotrope aux paramètres invariants, c'est l'étude des champs rayonnants rectilignes qui est entreprise, puis le passage aux chemins courbes.

L'hétérogénéité et la discontinuité sont abordées ensuite, puis les formes quelconques du solide à n dimen-

sions et la perspective de champs instables.

Un lecteur ayant une bonne formation mathématique du niveau propédeutique pourra aborder l'ouvrage qui mène progressivement à une analyse très élaborée. Tout homme de science, tout ingénieur, ou même tout étudiant qui désire avoir une information complète sur le traitement mathématique pratique des phénomènes diffusifs lira ce traité avec beaucoup d'intérêt.

L'ignifugation, par *P. Thiéry*, ingénieur des Arts et Manufactures. Paris, Dunod, 1967. — Un volume 15×24 cm, 119 pages, figures, tableaux. Prix: broché, 26 F.

Ignifuger un matériau, c'est essentiellement diminuer son inflammabilité. Pour y parvenir, il faut connaître les grandes lignes des techniques d'ignifugation des matières plastiques, des textiles, du bois et du papier, des élastomères, des asphaltes et bitumes, et celles de la fabrication et de l'emploi des peintures et revêtements ignifugés.

L'ouvrage cité définit ce qu'il convient d'appeler l'« ignifugation des matériaux », notion assez peu connue

du grand public.

Le rôle des principaux agents d'ignifugation est précisé à la lumière des connaissances scientifiques et des hypothèses les plus récentes relatives au mécanisme de l'ignifugation. Une importante bibliographie permet à l'auteur de faire l'historique des techniques d'ignifugation des différentes matières au cours des vingt dernières années.

Les ingénieurs et techniciens attachés à la fabrication des matières plastiques et des caoutchoucs synthétiques, à la transformation de ces matières et à leur utilisation, notamment dans le bâtiment, la navigation et l'aéronautique, de même que le personnel des compagnies d'assurance contre l'incendie et des administrations responsables de la sécurité, liront avec profit cet ouvrage d'une brûlante actualité.

Sommaire :

Terminologie. — Agents d'ignifugation. — L'ignifugation des matières plastiques, des textiles, du bois et du papier, des élastomères. — Les peintures et revêtements ignifuges. — L'ignifugation des asphaltes et bitumes.

Bibliographie des revues et des brevets.

Les systèmes informatiques de programmation économique, par J. Stengel. Dunod, Paris, 1968. — Un volume 192 pages, illustré. Prix: broché, 26 F.

On commence à se convaincre que la mise en œuvre des grands ordinateurs marque un tournant dans notre civilisation; il s'écoulera sans doute encore bien du temps avant que l'on en ait bien assimilé toutes les conséquences; pour le moment, on constate souvent un décalage considérable entre les moyens offerts par les équipements et les techniques nécessaires à leur emploi.

L'ouvrage de M. Stengel est consacré à un domaine plein d'avenir de l'informatique (par quoi il faut entendre la science de l'emploi des ordinateurs à des fins scientifiques, industrielles ou économiques); il se propose de réunir, sous un faible volume, les notions essentielles à celui qui voudra utiliser les systèmes informatiques en vue de la prévision et de l'établissement de plans d'action dans le domaine économique; entreprise ambitieuse, qui oblige l'auteur à toucher à une foule de questions de nature fort diverse, allant des considérations générales sur la constitution des fichiers à l'exposé des techniques de programmation linéaire. Il s'agit en fait d'un survol, fort bien documenté du reste, et plein d'enseignements; le lecteur en retirera probablement l'envie d'en apprendre davantage; il se convaincra certainement de l'importance, et de la complexité, des problèmes abordés.

DIVERS

Guide international des bureaux techniques

La Fédération internationale des ingénieurs-conseils, FIDIC, groupe 19 sociétés nationales, soit environ 10 000 membres de 4 continents. Son siège social est à Zurich, et son secrétariat permanent à La Haye. Les nombreuses publications de la FIDIC seront complétées par un catalogue professionnel, sorte de liste de références des bureaux qui travaillent à l'étranger (Directory of consulting engineers). Le classement par spécialités et par localités permettra au maître de l'ouvrage de trouver l'ingénieur-conseil convenant le mieux à la tâche donnée.

CARNET DES CONCOURS

Centre scolaire à Viège

Ouverture

La commune de Viège ouvre un concours de projets auquel peuvent prendre part tous les architectes originaires du canton du Valais, quel que soit leur domicile ainsi que tous les architectes qui ont un bureau ou leur domicile en Valais depuis le 1^{er} juin 1967.

Une somme de Fr. 20 000.— est mise à disposition du jury pour l'attribution de prix à quatre ou cinq projets et un montant de Fr. 3000.— pour l'achat d'autres projets.

Le jury est composé comme suit :

Président: Charles Zimmermann, architecte FSAI/SIA, architecte cantonal, Collombey; Frédéric Brugger, architecte FAS/SIA, Lausanne; Rodolphe Christ, architecte FAS/SIA, Bâle; Albert Gnaegi, architecte FAS/SIA, architecte municipal, Berne; Hans Wyer, Président de la commune de Viège; Ignace Mengis, vice-président de la commune de Viège; Alfred Ludi, conseiller municipal, Viège.

Suppléants : Joseph Iten, architecte municipal, Sion ; Joseph Burcher, conseiller municipal à Viège ; Joseph

Salzmann, conseiller municipal, Viège.

Le règlement et le programme du concours et les documents utiles seront remis aux intéressés par le Secrétariat communal de Viège, moyennant un dépôt de Fr. 100.—.

Délais de remise des projets : 15 octobre 1968.